

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 39

**MINISTERE DES PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'ECONOMIE SOCIALE
ET DE L'ARTISANAT**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	11
2.1.	PROGRAMME 511: AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	12
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	15
2.2.	PROGRAMME 512: PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVÉE ET AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN FAVEUR DES PME AU CAMEROUN	18
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	20
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	22
2.3.	PROGRAMME 513: PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF ET AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA RENTABILITE DES TRES PETITES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT	25
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	26
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	27
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	27
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	29

2.4.	PROGRAMME 514: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	35
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	36
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	36
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	37
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	38
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	46
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	47
3.2.	LEÇONS APPRISES	48
3.3.	PERSPECTIVES	48

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1^{er} janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Le DSCE vise quatre principaux objectifs globaux, à savoir : (i) porter la croissance économique à 5,5% en moyenne annuelle entre 2010 et 2020, (ii) ramener le sous emploi de 75,5% à moins de 50% en 2020, et (iii) ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% (2007) à 28,7% en 2020, (iv) réaliser à l'horizon 2020, l'ensemble des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Pour ce qui est du sous-secteur industrie et services, les objectifs assignés par le DSCE sont :

Ø S'agissant de la stratégie de croissance :

§ moderniser l'appareil de production ;

§ renforcer l'intégration régionale et la diversification des échanges commerciaux ;

§ assurer le financement de l'économie.

Ø Pour ce qui est de la stratégie de l'emploi, il est question :

de développer des PME et de promouvoir l'emploi salarié décent ;

de promouvoir l'auto-emploi ;

de mettre en adéquation la demande d'emploi avec l'offre de formation ;

d'améliorer l'efficacité du marché de l'emploi.

Ø Pour ce qui est des actions prioritaires du MINPMEESA dans le DSCE, elles s'inscrivent dans ce cadre de référence de l'action gouvernementale, précisément au niveau des stratégies qui traitent de la modernisation de l'appareil de production et de la création d'emplois décents avec pour objectif général de contribuer à **« ramener le sous-emploi de 75% à moins de 50% en 2020 avec la création de dizaines de milliers d'emplois par an dans les 10 prochaines années »**.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aussi, dans l'organisation du travail gouvernemental et conformément à la classification du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) créé par décret présidentiel n°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, appartient au secteur N° 9 intitulé « Production et Commerce », qui regroupe les sous secteurs « Développement rural » et « industrie et services ».

Pour ce qui est de ses missions, elles sont contenues dans le Décret n°2013/169 du 27 mai 2013 qui détermine son organisation actuelle.

A ce titre, il est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de développement des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat. De ce fait il est responsable :

- de la promotion et de l'encadrement des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;

- du développement de l'économie sociale ;
- de la constitution, en liaison avec les organisations professionnelles, d'une banque de données et de projets à l'intention des investisseurs dans les secteurs des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- de la promotion de l'esprit d'entreprise et de l'initiative privée ;
- du suivi de l'activité des organismes d'assistance aux petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- de la promotion des produits des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en liaison avec les organisations professionnelles concernées ;
- du suivi des organisations professionnelles des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- du suivi de l'évolution du secteur informel et des études y relatives ;
- de l'identification et de l'étude des possibilités de migration des acteurs du secteur informel vers l'artisanat et les micro-entreprises ;
- de l'étude de toute mesure visant à favoriser l'information et la formation des acteurs du secteur informel.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

L'exécution des programmes du MINPMEESA a été marquée par un contexte caractérisé par la nécessité de moderniser l'appareil productif national, de renforcer l'intégration régionale et diversifier les échanges commerciaux, de promouvoir l'auto-emploi et la création d'emplois salariés décents. De plus, il faut relever l'appropriation laborieuse mais progressive de la nouvelle application de gestion budgétaire : PROBMIS.

La mise en œuvre **du programme I : Amélioration de la compétitivité des PME** intervient dans un contexte marqué par l'ouverture progressive et irréversible des barrières douanières. Cette ouverture est matérialisée par les Accords de Partenariats Economiques (APE). Pour y faire face, le Gouvernement a opté à travers ce programme de renforcer le dispositif institutionnel et réglementaire de promotion des PME, d'accompagner les PME à la sous-traitance dans les grands travaux et enfin, de mettre à niveau les PME manufacturières.

Pour ce qui est du **programme II : Promotion de l'Initiative Privée et Amélioration du Climat des Affaires**. La position du Cameroun dans les récents classements du « Doing Business » est une illustration des embûches rencontrées dans le climat des affaires au Cameroun. Les difficultés jadis observées dans le processus de création des entreprises de même que les délais y relatifs étaient de nature à décourager toute initiative privée à la création d'entreprises. Pour y remédier, le MINPMEESA à travers ce programme vise comme objectif la densification du tissu des PME au Cameroun via la promotion de l'initiative privée et l'amélioration du climat des affaires.

En ce qui concerne la mise en œuvre du programme III : **Promotion de l'entrepreneuriat collectif et l'amélioration des performances des TPE et de l'Artisanat**, il s'est exécuté dans un contexte marqué par la signature des nombreux textes dans le domaine de l'artisanat

compte tenu des exigences de la décentralisation.

Le décret d'application relatif à la loi n°2007/004/ du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat a été signé en 2010. Il donne les directives pour l'implémentation de la loi régissant l'Artisanat. Dans l'exécution de ces missions, plusieurs autres textes visant à faciliter l'application effective de la loi suscitée ont été signés, notamment le Décret portant institutionnalisation du SIARC et celui portant création du Conseil National de l'Artisanat.

L'objectif visé est de réduire l'économie informelle à travers la modernisation générale du secteur artisanal, de stimuler les génies créateurs au niveau communal, régional et national ; afin de toucher un plus grand nombre d'artisans possible.

Le programme IV intitulé Gouvernance et appui institutionnel au sous secteur des PMEESA dont l'objectif est de créer des conditions qui permettent d'optimiser le rendement des personnels a été exécuté dans un environnement influencé par les éléments de contextes suivants : l'appropriation laborieuse mais progressive de la nouvelle application de gestion du Budget Programme : PROBMIS, l'appropriation par tous les acteurs de la performance du concept du Budget Programme, ainsi que la mise en œuvre des procédures issues de la réforme des marchés publics, avec la nécessité de renforcer les capacités des personnels de la chaîne sur les nouvelles règles de passation des marchés.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

De nombreuses activités ont été réalisées en 2014 dont les principales sont présentées de façon chronologique et par programme, ainsi qu'il suit :

Programme I : Amélioration de la compétitivité des PME

- La mise en place de l'Agence de Promotion des PME dont le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général ont été nommés par Décrets présidentiels N°2014/542 et 2014/543 du 10 décembre 2014.
- L'élaboration d'une politique gouvernementale de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ;
- le 31 décembre 2014, 250 PME ont été profilées et sont éligibles à l'accompagnement ; 48 PME ont effectivement des plans d'accompagnement et sont en cours de mise à niveau.
- L'organisation des ateliers de formation des formateurs locaux et de 160 PME à l'élaboration des business plan (CNUCED).
- Concernant le PADSP, les décisions de déblocage des fonds ont été signées à la hauteur du montant prévu qui est de 600 000 000 FCFA. Le plan d'actions 2015 a été validé, quatre filières ont été sélectionnées à savoir : le bois, l'horticulture, l'agroalimentaire, et le génie mécanique et la maintenance industrielle. Les promoteurs des quatre filières retenues ont été formés. La procédure de déblocage des fonds a accusé un retard dû au projet de restructuration du CDE.
- Participation à la deuxième grande commission mixte Cameroun-Côte d'Ivoire qui s'est tenue à Abidjan du 04 au 06 mars 2014 sous la conduite du MINREX.

- Participation à plusieurs réunions préparatoires à la tenue de la TOKYO International Conférence for African Development V (TICAD V).
- Participation à la mission économique Cameroun-Grande Bretagne, du 02 au 09 mai 2014, conduite par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Programme II : Promotion de l'Initiative Privée et Amélioration du Climat des Affaires.

- Désignation des principaux responsables du programme d'**Accompagnement des PME Agricoles et Agroalimentaires (PMEAA)** en vue du démarrage en 2015 des activités ;
- Mise en place des CFCE de Bertoua et Ngaoundéré ;
- Mise en place d'une pépinière pilote des Entreprises à Edéa (phase III) ;
- Mise en place de 22 nouvelles unités dans le cadre de l'accompagnement à la création et au développement des PME de transformation et de conservation des produits locaux de consommation de masse.

Programme III : Promotion de l'entreprenariat collectif et amélioration des performances des TPE et de l'Artisanat

- La 4^{ème} édition du SIARC s'est tenue à Yaoundé du 20 février au 03 mars 2014 sur le thème « L'artisanat camerounais à l'ère de la décentralisation : enjeux et défis ».
- 360 bureaux d'enregistrement sont opérationnels dans les 360 communes du Cameroun ; et déjà 10.000 artisans ont été enregistrés ;
- Le Cameroun a participé à la 7^{ième} conférence des Ministres des Etats membres du CODEPA qui s'est tenue à NIAMEY au NIGER du 03 au 05 juin 2014
- un atelier de validation des modules de formations des formateurs des agents communaux chargés de l'enregistrement des artisans et des entreprises artisanales s'est tenu le 30 janvier 2014 à l'hôtel DJEUGA Palace de Yaoundé.
- Participation à la 1^{ère} édition du marché ivoirien de l'artisanat à Abidjan en Côte d'Ivoire
- Au 31 juillet 2014, tous les appuis ont été transférés aux communes pour la réalisation des microprojets dans les dix régions du territoire national par le biais des Maires auprès de qui les crédits ont été décentralisés. Au 31 décembre 2014, les 95 coopératives ayant reçu ces appuis ont effectivement réalisé leurs projets de développement ;
- l'Avis d'Appel d'Offre a été lancé pour la construction du village artisanal de Mbalmayo, l'ouverture des plis a été programmée pour le 15 janvier 2015. L'opération de terrassement a connu un retard dû à la lenteur des procédures d'engagement.
- le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat a procédé le mardi 24 mai 2014 à l'inauguration du village artisanal de Limbe. Les membres du Comité de Gestion présidé par le Gouverneur de la Région et coordonné par le Délégué Régional du MINPMEESA ont également été installés.
- L'organisation de l'atelier pilote de mise à niveau des organisations de l'Economie Sociale du Département de la Lekie, les 20 et 21 janvier 2014;
- L'organisation de l'atelier pilote de formation des femmes rurales à la création des coopératives agricoles du Dja et Lobo, les 27 et 28 janvier 2014.

Au plan normatif, plusieurs projets de textes ont été élaborés et soumis à la hiérarchie, notamment :

- Le Projet de décret fixant les modalités d'enregistrement et de tenue du Registre Général des Organisations et Entreprises de l'Economie Sociale au Cameroun ;
- Le Projet de décret portant institutionnalisation des Salons de l'Artisanat de Cameroun (S.A.C) ;
- Le Projet de décret portant création de Centres Régionaux de l'Economie Sociale (CRES) ;
- Le Projet de décret sur le réseautage ;
- Le Projet de décret sur Conseil National de l'Economie Sociale (CONES)
- Le Projet de décret sur le Conseil National de l'Artisanat.

Programme IV : Gouvernance et appui institutionnel au sous secteur des PMEESA

- Un atelier de formation des responsables de la statistique des services déconcentrés s'est tenu le vendredi 25 avril **2014** dans les locaux de la CCIMA à Yaoundé. Cette formation avait pour but de mettre à la disposition des différents responsables conviés, des outils indispensables à la collecte, l'exploitation et l'analyse des données statistiques dans le secteur des PMEESA.
- Vingt deux (22) responsables ont suivi des formations à l'étranger dont seize (16) entièrement financées par le budget, six (06) autres ont suivi des formations à l'étranger dans le cadre des bourses accordées par les Coopérations Japonaise, Indienne, Chinoise et Israélienne. Cinq (05) responsables ont été admis aux cycles de formations de longue durée.
- Cent trente cinq (135) responsables et cadres ont suivi des formations à l'intérieur du territoire national sur les techniques et la pratique de la rédaction administrative, l'Ethique et la déontologie Administrative dans l'APC, le suivi et l'évaluation des projets d'investissement public, le budgét-programme.
- Un bureau servant de salle serveur a été réhabilité, un module d'alimentation sans interruption a été acquis, les équipements serveurs et armoires rack ont également été acquis, le réseau informatique du MINPMEESA a connu une extension ;
- L'étude sur la mise en place du fichier des PME a été réalisée, le rapport a été validé et est disponible ;
- Les effectifs ont connu un accroissement avec la mise à disposition des lauréats de l'ENAM ainsi que les nouveaux agents intégrés dans le cadre de l'opération spéciale de recrutement de 25000 jeunes dans la Fonction Publique. Ce qui a porté l'effectif des personnels du MINPMEESA au 31 Décembre 2014 à 569 dont 342 hommes et 227 femmes,
- le MINPMEESA s'est vu octroyer les quatre derniers étages de l'Immeuble ministériel N°1 rebaptisé « Immeuble de l'Emergence ». Y ont aménagé en novembre dernier, une partie du ministère notamment le Cabinet du Ministre, le Secrétariat Général avec ses services rattachés, la Direction des Affaires Générales, la Division des Affaires Juridiques et la Division des Etudes, des Projets et de la Prospective.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 511

AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME

Responsable du programme

BADGA JEAN MARIE LO
Conseiller Technique N° 1

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de créer un important tissu des PME et améliorer leur compétitivité. L'exécution de ce programme a porté sur deux actions.

§ Responsable programme : **Monsieur Joseph TCHANA**, Chef de la Division des Affaires Juridiques

Tableau 1:Performance planifiée du programme 511

OBJECTIF	Améliorer la compétitivité des PME au Cameroun.	
Indicateur	Intitulé:	Part de la Valeur ajoutée des PME manufacturières accompagnées à la valeur ajoutée nationale en (%).
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	5.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	11.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DES PME
	Action 02:	ACCOMPAGNEMENT DES PME À LA SOUS-TRAITANCE
	Action 03:	REHABILITATION DU TISSU D'ENTREPRISES EXISTANTES
DOTATIONS INITIALES	AE 3 353 276 000	CP 3 353 276 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BADGA JEAN MARIE LO, Conseiller Technique N° 1	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme Amélioration de la compétitivité des PME intervient dans un contexte marqué par l'ouverture progressive et irréversible des barrières douanières. Cette ouverture est matérialisée par les Accords de Partenariats Economiques (APE). Pour y faire face, le Gouvernement a opté à travers ce programme de renforcer le dispositif institutionnel et réglementaire de promotion des PME, d'accompagner les PME à la sous-traitance dans les grands travaux et enfin, de mettre à niveau les PME manufacturières.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Tableau 2:Analyse de la performance obtenue du programme 511

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	1%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	50	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 143 274 616	CP 3 143 274 616
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 210 001 384	Ecart CP 210 001 384
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 142 587 718	CP 2 178 791 033
TAUX DE CONSOMMATION	100 %	69,3 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'écart entre le taux de réalisation technique et le niveau de consommation des ressources se justifie par le fait que le dispositif de renseignement de l'indicateur ne permet pas encore de collecter des données fiables permettant d'apprécier toutes les activités menées dans ce programme.	
PERSPECTIVES 2015	Au regard des difficultés rencontrées, il serait judicieux de changer l'indicateur « Part de la Valeur ajoutée des PME manufacturières accompagnées à la valeur ajoutée nationale en (%) » par « Nombre des PME accompagnées ».	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DES PME

Ce résultat se justifie par une forte volonté politique de la Très haute hiérarchie à travers la nomination des organes dirigeants (Conseil d'administration et par une forte implication des parties prenantes).

parties prenantes).

OBJECTIF	Réglementer le domaine des PME								
Indicateur	Intitulé:		Proportion des entreprises ayant une connaissance du dispositif institutionnel et réglementaire en faveur des PME mis en place par le MINPMEESA.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 47.62		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		37.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		67						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 044 516 000	2 044 516 000	1 834 514 616	1 834 514 616	1 833 548 975	1 703 885 051	99,9 %	92,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte était marqué par la signature de l'accord d'étape des APE, l'Agence de Promotion des PME devant permettre aux PME camerounaises de mieux affronter l'ouverture des frontières.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Mise en place de l'Agence de Promotion des PME (APME) : nomination du PCA et du DG, acquisition, aménagement et équipement de l'immeuble siège								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat se justifie par une forte volonté politique de la Très haute hiérarchie à travers la nomination des organes dirigeants (Conseil d'administration et par une forte implication des parties prenantes).								
Perspectives 2015	L'opérationnalisation effective de l'APME est programmée en 2015, à travers l'accompagnement et la restructuration des PME.								

Action 02 ACCOMPAGNEMENT DES PME À LA SOUS-TRAITANCE

La signature des contrats de sous-traitance ne dépend pas uniquement de la BSTP

la signature des contrats de sous-traitance ne dépend pas uniquement de la BSTP

OBJECTIF	Promouvoir l'accès des PME Camerounaises à la sous-traitance dans les grands travaux								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de PME ayant signé et exécuté les contrats de sous-traitance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		150.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		225.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		150						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 308 760 000	1 308 760 000	1 308 760 000	1 308 760 000	1 309 038 743	474 905 982	100 %	36,3 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action débute dans un contexte marqué par le déblocage tardif de l'appui dédié à la BSTP. Les exigences des donneurs d'ordre sur les plans techniques et organisationnel n'ont pas permis au PME candidates de signer des contrats de sous-traitance. Sous réserve de l'arrimage des PME aux exigences des donneurs d'ordre, la BSTP a néanmoins procédé au profilage des 250 PME susceptibles d'être mises à niveau.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	250 PME dans les grands travaux profilées								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	RAS								
Perspectives 2015	Afin de permettre la signature des contrats par les entreprises profilées par la BSTP, les procédures de décaissement doivent être améliorées								

Action 03 REHABILITATION DU TISSU D'ENTREPRISES EXISTANTES

OBJECTIF	Améliorer la productivité des PME à travers leur mise a niveau							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'accroissement du chiffre d'affaire des PME accompagnées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		40.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 512

PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVÉE ET AMÉLIORATION DU
CLIMAT DES AFFAIRES EN FAVEUR DES PME AU CAMEROUN

Responsable du programme

OWANA ALPHONSE MARI
Directeur des Petites et Moyennes Entreprises

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif global de ce programme est de Promouvoir l'initiative privée et d'améliorer le climat des affaires au Cameroun, par la facilitation et la simplification des procédures et formalités de création des PME d'une part et l'amélioration du cadre de concertation et de collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé d'autre part. L'indicateur de mesure des résultats du programme étant le Taux d'accroissement des entreprises au Cameroun. Pour réaliser cet objectif, trois principales actions ont été programmées. La stratégie choisie ici consiste à poursuivre la mise en place des CFCE et des CGA, renforcer les capacités professionnelles des PME, accélérer les activités du programme d'accompagnement à la création et au développement des PME de transformation et de conservation des produits locaux de consommation de masse (PACD-PME), mettre en place le programme d'appui aux PME Agricoles et Agroalimentaires pour valoriser des résultats de la recherche en faveur des PME, opérationnaliser la pépinière d'entreprises d'EDEA, accompagner les initiatives publiques des pépinières dans les universités, promouvoir des partenariats entre les entreprises Camerounaises et leurs homologues étrangères et accompagner des initiatives locales.

RESPONSABLE DU PROGRAMME : Monsieur BADGA Jean Marie, Directeur des Petites et Moyennes Entreprises

Tableau 5 : performance planifiée du programme 512

OBJECTIF	Promouvoir l'initiative privée et améliorer le climat des affaires en faveur des PME au Cameroun	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accroissement annuel des PME.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	10.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	23.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES Action 02: VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES Action 03: PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 669 450 000	CP 2 669 450 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OWANA ALPHONSE MARI, Directeur des Petites et Moyennes Entreprises	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La position du Cameroun dans les récents classements du « Doing Business » témoigne suffisamment des contraintes rencontrées dans le climat des affaires au Cameroun. Les tracasseries liées à l'éloignement des différents services intervenant dans le processus de création des entreprises de même que les délais y relatifs sont de nature à maintenir cette situation. Cet ensemble de choses et bien d'autres encore participent à décourager toute initiative privée à la création d'entreprises. Pour y faire face, le MINPMEESA à travers ce programme vise comme objectif la densification du tissu des PME au Cameroun via la promotion de l'initiative privée et l'amélioration du climat des affaires.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Le résultat attendu au terme de ce programme en 2014 était de contribuer à l'augmentation du taux d'accroissement de nouvelles entreprises à 23% en 2016. Pour atteindre ce résultat, les résultats intermédiaires ci après ont été obtenus :

- l'opérationnalisation de deux nouveaux CFCE notamment de Bertoua et Ngaoundéré ayant permis de porter le nombre d'entreprise créées à plus de 97 000 en 2014 via ce service ;
- l'accélération de la mise en place du PADSP avec le début du financement des clusters, l'identification et la sélection des cabinets devant animer ces différents clusters et enfin l'identification du site devant abriter le cluster bois ;
- concernant le PACD/PME, la mise en place de 22 nouvelles unités et l'accompagnement de 37 entreprises est effectif.

Tableau 6 : Analyse de la performance obtenue du Programme 512

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	23%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	18.46	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 673 862 876	CP 2 673 862 876
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -4 412 876	Ecart CP -4 412 876
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 662 428 589	CP 2 278 601 229
TAUX DE CONSOMMATION	99,6 %	85,2 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	• Le fonctionnement optimal de CFCE qui a permis d'avoir un taux de réalisation de l'indicateur de 171%. • La non fonctionnalité du PMEAA, • le retard observé dans le processus de décaissement des fonds a entraîné le faible taux d'utilisation des	

PERSPECTIVES 2015	• Construction du CFCE de Bamenda ; • Développement de l'application de l'enregistrement des PME dans le fichier ; • Organisation des JNPME.
----------------------	--

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

L'indicateur choisi ne renseigne pas à suffisance les activités du ministère en faveur de l'amélioration du climat des affaires.

amélioration du climat des affaires.

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration du climat des affaires à travers la simplification des procédures de création des entreprises et un meilleur encadrement des PME.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de nouvelles PME créées parmi lesquelles celles créées par les femmes, les jeunes et les handicapés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 74.71		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		10000.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		25000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		11498						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	153 500 000	153 500 000	153 500 000	153 500 000	148 149 217	149 231 880	96,5 %	97,2 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- L'instruction numéro 001/CAB/PM du 18 Mars 2010 relative aux formalités administratives de création des Entreprises au Cameroun. - La Circulaire interministérielle numéro 0010/CS/SG/MINJUSTICE du 23 Mai 2011, 003/MINFI du 25 Mai 2011, 0043/MINPMEESA du 23 Mai 2011 relative à la procédure devant les centres de formalités de création d'Entreprises (CFCE). - L'allégement des procédures de création des PME au Cameroun en vue d'améliorer le climat des affaires.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction des CFCE de Bertoua et Ngaoundéré. - construction d'une pépinière pilote à Edéa (phase 3).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'indicateur choisi ne renseigne pas à suffisance les activités du ministère en faveur de l'amélioration du climat des affaires.								
Perspectives 2015	- Mise en place du fichier national des PME - Construction des clôtures des CFCE de Bertoua et d'Ebolowa Reformulation de l'indicateur								

Action 02 VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES

Retard de décaissements des subventions alloués aux programmes

Retard de décaissements des subventions alloués aux programmes								
OBJECTIF	Contribuer à travers la transformation des matières premières locales à l'augmentation de la valeur ajoutée manufacturière							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de PME de transformation des matières premières locales mises en place parmi lesquelles celles mises en place par les femmes, les jeunes et les handicapés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 53.16	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		37.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		157.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		42					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 503 950 000	2 503 950 000	2 508 362 890	2 508 362 890	2 503 479 386	2 118 569 363	99,8 %	84,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• Une mauvaise tenue des documents comptables et fiscaux par les PME ; • Décret numéro 2007/0456/PM du 29 Mars 2007 Modifiant et complétant certaines dispositions du décret numéro 2000/002/PM du 06 Janvier 2000 portant organisation des CGA et fixant les avantages fiscaux des CGA.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Appui à la création et au développement des PME de transformation et de conservation des produits locaux de consommation de masse (PACD/PME) ; • Financement des clusters et sélection des cabinets devant animer ces différents clusters ; • Validation de l'étude de faisabilité du Programme d'accompagnement des PME Agricoles et Agro alimentaires.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Retard de décaissements des subventions alloués aux programmes							
Perspectives 2015	• Extension du projet OVOP • Mise en place du PMEAA • Mise en place du PADSP							

Action 03 PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Une forte demande des promoteurs de PME

Une rationalité dans l'allocation des appuis aux promoteurs

Une rationalité dans l'allocation des appuis aux promoteurs

OBJECTIF	Contribuer à travers la sensibilisation et la mise en place des structures d'encadrement à la promotion de l'esprit d'entreprise							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'entreprises créées par les anciens pensionnaires des structures d'encadrement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 21.05	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		200.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	12 000 000	12 000 000	11 999 986	11 999 986	10 799 986	10 799 986	90 %	90 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• Une faible culture entrepreneuriale au Cameroun • Un faible accès des TPE et PE au financement							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	ÜConstruction de la pépinière d'Entreprises d'EDEA (Phase 2).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• Une forte demande des promoteurs de PME • Une rationalité dans l'allocation des appuis aux promoteurs							
Perspectives 2015	• Mise en place de la pépinière pilote d'Edéa (Phase 3) ; • Accompagnement aux initiatives d'incubateurs d'entreprises à l'université de Maroua ; • Organisation des journées nationales des PME.							

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 513

PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF ET
AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA RENTABILITE DES
TRES PETITES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

Responsable du programme

EWUSI ERIC MBONGO
Conseiller Technique N° 1

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mise en œuvre des Plans d'Ajustement Structurel aux fins de juguler la crise économique des années 80 a eu pour principales conséquences de créer un secteur informel très large et de favoriser l'émergence d'un mouvement associatif en forte progression. Devant cette réalité, le MINPMEESA a initié le Programme de promotion de l'entrepreneuriat collectif et amélioration de la productivité et de la rentabilité de l'artisanat et des TPE. Il s'agit à travers ce programme, de développer les mécanismes et stratégies visant à améliorer les performances des domaines de l'Economie Sociale et de l'Artisanat et d'organiser la migration des Unités de productions Informelles vers les unités de Productions Formelles, avec comme indicateur de suivi l'accroissement de la contribution des OES et des entreprises artisanales accompagnées à la valeur ajoutée nationale. Pour réaliser cet objectif, cinq principales actions ont été mises en place.

RESPONSABLE : Monsieur **EWUSI MBONGO Eric**, Directeur de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel.

Tableau 10: Performance planifiée du programme 513

OBJECTIF	Organiser et améliorer les performances du secteur de l'économie sociale et de l'artisanat et faciliter une migration des unités de production informelle (UPI) vers l'artisanat et les micro-entreprises.	
Indicateur	Intitulé:	Contribution des OES et des entreprises artisanales accompagnées à la valeur ajoutée nationale.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DES OES Action 02: RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DE L'ARTISANAT Action 03: RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LE DOMAINE DE L'ARTISANAT Action 04: RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESEAUX D'OES MIS EN PLACE Action 05: APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES Action 06: APPUI A LA MIGRATION DES UPI DU SECTEUR INFORMEL VERS LE SECTEUR FORMEL	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 973 191 000	CP 1 973 191 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	EWUSI ERIC MBONGO, Conseiller Technique N° 1	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 513 a été faite dans un environnement influencé par:

- La permanence d'un secteur informel très large ;
- L'émergence d'un mouvement associatif en forte progression ;

Le développement des mécanismes et des stratégies visant à améliorer les performances des domaines de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;

L'organisation de la migration des Unités de Productions Informelles vers les unités de Productions Formelles ;

- Les recommandations issues du colloque sur l'Economie Sociale ;
- Les recommandations issues des Journées de l'Economie Sociale ;

la mise en œuvre de la loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010

Instruction du PM N° A218/D/SG/SPM du 26 mai 2008 sur l'institutionnalisation des Salons et la mise en œuvre des recommandations issues de la première édition du SIARC 2008 ;

L'étude sur la structuration des organisations de l'Economie Sociale ;

L'exécution des résolutions issues des différentes concertations (Comité Interministériel d'élaboration et de relecture et Comité Interministériel de validation des documents transmis à la hiérarchie).

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Le résultat attendu à la fin de l'année 2014 était d'accroître la contribution des OES et des entreprises artisanales accompagnées à la valeur ajoutée nationale.

Au terme de l'année des résultats intermédiaires majeurs suivants ont été enregistrées : l'accompagnement de 95 initiatives locales de développement dans la mise en œuvre de leurs microprojets, l'inauguration des Villages Artisanaux de Garoua et de Limbe, l'organisation du Salon International de l'Artisanat qui en même temps a été une occasion de promotion du tourisme Camerounais, de commercialisation à l'échelle internationale de nos produits artisanaux et de formation / renforcement des capacités des artisans; et l'appui à la mise en place des 360 bureaux communaux dans 360 communes.

Toutefois, il n'a pas été possible de chiffrer la contribution des OES et des entreprises artisanales accompagnées à la valeur ajoutée faute d'éléments statistiques disponibles. Aussi, faisons-nous la proposition de reformuler l'indicateur de manière à pouvoir assurer son suivi.

Tableau 11: Analyse de la performance obtenue du programme 513

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	-	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 193 130 819	CP 2 193 130 819
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -219 939 819	Ecart CP -219 939 819
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 126 479 289	CP 1 591 011 327
TAUX DE CONSOMMATION	97 %	72,5 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	ü L'écart entre le taux de réalisation technique et le niveau de consommation des ressources se justifie par le fait que le dispositif de renseignement de l'indicateur ne permet pas encore de collecter des données fiables permettant d'apprécier toutes les activités menées dans ce programme.	
PERSPECTIVES 2015	- Assurer la pérennisation des résultats acquis ; - Vulgariser les instruments produits pour faciliter le processus de mise en œuvre des actions par la sensibilisation et le renforcement des capacités permanent de tous les acteurs impliqués dans le processus ; - Mettre en application de manière progressive les instruments produits afin de ressortir un plan de développement du secteur Artisanal et de l'Economie Sociale sur une base solide et maîtrisée à moyen terme ; - Au regard des difficultés rencontrées, il serait judicieux de changer l'indicateur « Contribution des OES et des entreprises artisanales accompagnées à la valeur ajoutée nationale » par « Nombre des OES et Artisans accompagnées »; - Réévaluer les valeurs de référence et cible pour plus de pertinence à l'atteinte des objectifs du programme ; Proposer un résultat global au programme 3 à savoir : Amélioration de la qualité et renforcement des capacités des acteurs et des produits des OES.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DES OES

Nécessité d'avoir un cadre législatif et réglementaire de ce secteur pour mieux organiser et moderniser les Organisations de l'Economie Sociale.

moderniser les Organisations de l'Economie Sociale.

OBJECTIF	Mettre en place le dispositif institutionnel et réglementaire sur l'économie sociale								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de réseaux de l'économie sociale ayant une existence légale formelle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		20.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	43 200 000	43 200 000	43 199 997	43 199 997	42 729 201	19 759 997	98,9 %	45,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- L'étude sur la structuration des Organisations de l'Economie Sociale ; - L'exécution des résolutions issues des différentes concertations (Comité Interministériel d'élaboration et de relecture et Comité Interministériel de validation des documents transmis à la hiérarchie) ; Les recommandations du Colloque, les rapports des Journées Nationales de l'Economie Sociale et des séminaires.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Révision des textes et leur transmission au Premier ministère								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Nécessité d'avoir un cadre législatif et règlementaire de ce secteur pour mieux organiser et moderniser les Organisations de l'Economie Sociale.								
Perspectives 2015	- Assurer le suivi du processus de validation du projet de loi portant organisation de l'Economie Sociale ; Reformuler l'intitulé de l'action 01 de manière à avoir : « Mise en place d'un cadre règlementaire d'organisation et de promotion de l'Economie Sociale »								

Action 02 RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DE L'ARTISANAT

l'indicateur choisi ne cadre pas avec l'objectif de l'action

Indicateur choisi ne cadre pas avec l'objectif de l'action									
OBJECTIF	Avoir une meilleure organisation de L'artisanat								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'artisans titulaires d'une carte d'artisan spécifiant le métier, la localisation et le genre				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		75000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	9 840 000	9 840 000	9 840 000	9 840 000	9 225 840	5 000 000	93,8 %	50,8 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010 Instruction du PM N° A218/D/SG/SPM du 26 mai 2008 sur l'institutionnalisation des Salons et la mise en œuvre des recommandations issues de la première édition du SIARC en 2008.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration des textes, validation et leur transmission Suivi des textes élaborés et transmis au Premier Ministère								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	l'indicateur choisi ne cadre pas avec l'objectif de l'action								
Perspectives 2015	- Assurer le suivi du processus de validation ; - Reformuler l'intitulé de l'action 02 de manière à avoir : « Mise en place d'un cadre règlementaire d'organisation et de promotion de l'Artisanat ». Changer d'indicateur par nombre de dispositif règlementaire et institutionnel mis en place								

Action 03 RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LE DOMAINE DE L'ARTISANAT

OBJECTIF	Améliorer la qualité des produits artisanaux							
Indicateur	Intitulé:		Proportion d'artisans certifiés et dont les produits répondent aux normes et standards internationaux				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		8.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 04 RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESEAUX D'OES MIS EN PLACE

- La faible structuration des OES diagnostiquée a conduit à la mise à niveau des structures de l'Economie Sociale dans une logique de décentralisation ;
- Les appuis financiers octroyés aux promoteurs d'initiatives locales de développement visent à améliorer leur performance en vue d'une plus grande contribution au développement local.

améliorer leur performance en vue d'une plus grande contribution au développement local.

OBJECTIF	Améliorer la performance des OES								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'OES mises à niveau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		2500.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		190						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	337 800 000	337 800 000	342 799 997	342 799 997	341 008 816	211 628 986	99,5 %	61,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- L'étude sur la structuration des organisations de l'Economie Sociale ; - L'exécution des résolutions issues des différentes concertations (Comité Interministériel d'élaboration et de relecture et Comité Interministériel de validation des documents transmis à la hiérarchie) ; Les recommandations du Colloque, les rapports des Journées Nationales de l'Economie Sociale et des séminaires								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Financement de 95 initiatives locales de développement ; - Appui en matériel de 40 OES et artisans ; - Organisation de 40 Séminaires de renforcement de capacités des OES au Centre et au Sud.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- La faible structuration des OES diagnostiquée a conduit à la mise à niveau des structures de l'Economie Sociale dans une logique de décentralisation ; - Les appuis financiers octroyés aux promoteurs d'initiatives locales de développement visent à améliorer leur performance en vue d'une plus grande contribution au développement local.								
Perspectives 2015	- Poursuivre les activités de mise à niveau qui s'imposent. La nécessité de continuer à octroyer aux OES des appuis afin de toucher un plus grand nombre de structures de l'Economie Sociale et booster la croissance économique au niveau local.								

Action 05 APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES

La bonne tenue de la 4^e édition du SIARC qui dévient un des salons internationaux majeurs (le 2^e en Afrique et le premier en Afrique Centrale) ;

La bonne participation des artisans des pays étrangers au SIARC ;

L'inauguration des villages artisanaux de Limbé et de Garoua ;

L'évolution en dents de scie du nombre de visiteurs est due à la d'événements au cours de l'année : parfois ce sont des salons départementaux, parfois régionaux et parfois internationaux.

panois internationaux.

OBJECTIF	Améliorer le label de l'artisanat camerounais							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'espaces commerciaux créés et mis à la disposition des artisans : foires, salons, villages artisanaux, galeries virtuelles.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 70	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		69.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		70					
	CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE
AE		CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
1 022 351 000		1 022 351 000	1 237 330 825	1 237 330 825	1 182 492 837	1 007 936 716	95,6 %	81,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'Artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010, notamment en son article 15 ; - Instruction du PM N°A218/D/SG/SPM du 26 mai 2008 sur l'institutionnalisation des Salons et la mise en œuvre des recommandations issues de la première édition du SIARC ; le décret n°2013/0009/PM du 07 janvier 2013 portant création des villages artisanaux.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Organisation de la 4^{ème} édition du SIARC ; - Finalisation des villages artisanaux de Ngaoundéré et de Bafoussam ; - Démarrage des travaux de construction du village artisanal spécial de Mbalmayo ; Equipement des villages artisanaux de Douala, Maroua, Yaoundé, Garoua, Limbé et Ebolowa							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La bonne tenue de la 4^e édition du SIARC qui dévient un des salons internationaux majeurs (le 2^e en Afrique et le premier en Afrique Centrale) ; - La bonne participation des artisans des pays étrangers au SIARC ; - L'inauguration des villages artisanaux de Limbé et de Garoua ; L'évolution en dents de scie du nombre de visiteurs est due à la d'événements au cours de l'année : parfois ce sont des salons départementaux, parfois régionaux et parfois internationaux.							
Perspectives 2015	Développer un plan stratégique d'encadrement des artisans et des produits artisanaux à fort potentiel à travers les structures créées.							

Action 06 APPUI A LA MIGRATION DES UPI DU SECTEUR INFORMEL VERS LE SECTEUR FORMEL

La nécessité de structurer ce secteur à travers la loi régissant l'Artisanat et ses textes d'application.

d'application.

OBJECTIF	Contribuer à la migration des UPI vers l'artisanat et les TPE								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'artisans enregistrés dans les registres communaux				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 6.98		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		150000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10471						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	560 000 000	560 000 000	559 960 000	559 960 000	551 022 595	346 685 628	98,4 %	61,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010 notamment en son article 15 ; - L'étude sur les migrations du secteur informel ; - L'exécution des résolutions issues des différentes concertations (Comité Interministériel d'élaboration et de relecture et Comité Interministériel de validation des documents transmis à la hiérarchie) ; Les recommandations du Colloque, les rapports des Journées Nationales de l'Economie Sociale et des séminaires								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Mise en place de 360 bureaux communaux d'enregistrement des artisans - Enregistrement de 495 artisans - Organisation des séminaires de formation des formateurs des intervenants dans l'enregistrement des artisans								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La nécessité de structurer ce secteur à travers la loi régissant l'Artisanat et ses textes d'application.								
Perspectives 2015	- Mettre en place des mécanismes de formation et de sensibilisation en vue de la migration d'un plus grand nombre des acteurs du secteur informel vers l'Artisanat par l'enregistrement au niveau communal. Revoir la valeur cible au niveau de l'indicateur qui était très ambitieux et la faire passer de 150 000 à 50 000 pour la fin d'année 2016.								

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 514

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Responsable du programme

MAHOUNDETOBI
Conseiller Technique N° 1

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif de ce programme est de créer des conditions qui permettent d'optimiser le rendement. Il fait en effet état des facteurs et des moyens qui ont permis d'améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINPMEESA. Six (6) actions ont été retenues pour la mise en œuvre de ce programme.

Ce programme a pour responsable M. **MAHOUNDE TOBI**, Directeur des Affaires Générales

Tableau 17: Performance planifiée du programme 514

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINPMEESA.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisés au sein du MINPMEESA
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	56.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	100.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Année cible:	2016
	Action 01:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA
	Action 01:	AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS
	Action 03:	ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA
	Action 04:	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINPMEESA
	Action 06:	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINPMEESA
	Action 08:	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA
	Action 09:	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA
	Action 10:	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
DOTATIONS INITIALES	AE 3 781 533 000	CP 3 781 533 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MAHOUNDETOBI, Conseiller Technique N° 1	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

L'entrée en vigueur depuis le mois de janvier 2013 du Nouveau Régime Financier de l'Etat consacre la mise en œuvre du budget programme dans la gestion des dépenses publiques et appelle le renforcement des capacités des Ressources tant Humaines pour assurer la réalisation des objectifs de la stratégie du MINPMEESA. Il est question dans ce programme, de créer des conditions adéquates en vue d'optimiser les rendements des personnels du MINPMEESA.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

La mise en œuvre du programme 514 a été faite dans un environnement influencé par:

- L'appropriation progressive du budget programme par les différents acteurs de la performance ;
- la tenue des conférences de programmation des marchés publics au mois de décembre 2014;
- l'utilisation laborieuse de l'application de gestion budgétaire PROBMIS ;
- un déficit d'espace de travail, notamment dans les services centraux.

Cadre d'analyse de la performance

Tableau 18: Analyse de la performance obtenue du Programme 514

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	88,63% (de réalisation des activités du MINPMEESA)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	88.63	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 767 181 689	CP 3 767 181 689
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 14 351 311	Ecart CP 14 351 311
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 526 755 073	CP 3 190 581 146
TAUX DE CONSOMMATION	93,6 %	84,7 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte des résultats du programme a été possible grâce notamment à : - l'amélioration de la coordination stratégique au sein du département ministériel ; - la mise en place au niveau de chaque programme d'un responsable de programme, des responsables d'actions et d'un cadre de suivi de celles-ci ; - une utilisation judicieuse des moyens affectés aux différents programmes ; - une appropriation progressive des normes et principes du budget programme au sein du département ministériel ; Les ressources du programme ont été utilisées pour la mise en œuvre des 6 actions retenues pour le programme 514. Pour les ressources humaines, et au regard du caractère transversal des activités du programme, elles ont appuyé de manière efficace la mise en œuvre des actions des 3 programmes opérationnels. On note également une utilisation judicieuse des ressources qui, consommées à 90,79%, ont permis de réaliser 88,63% de l'objectif	
PERSPECTIVES 2015	- Amélioration de la gouvernance dans les services du MINPMEESA ; Révision des actions du programme et de certains indicateurs pour plus de pertinence.	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA

Travail en amont effectué dans les années précédentes ;
Environnement généré par le nouvel organigramme et les résultats obtenus dans les diverses missions prospectives qui ont abouti à la signature de contrats de partenariats.

Missions prospectives qui ont abouti à la signature de contrats de partenariats.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINPMEESA								
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 78		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		56.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		78						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 987 300 000	2 987 300 000	2 952 952 168	2 952 952 168	2 846 766 287	2 856 836 057	96,4 %	96,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Création d'une nouvelle structure au niveau des services centraux (01 Cellule de la Compétitivité et de la Sous-traitance) pour mieux accompagner et encadrer la compétitivité des Entreprises; - Nomination des responsables en adéquation avec les profils du nouvel organigramme du 27 mai 2013 ; Recherche de partenariats dans la perspective de la signature des APE (Accords de Partenariat Economique).								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Fournitures des équipements (matériels informatiques, mobiliers de bureau) ; - Missions prospectives effectuées à l'étranger : Banque Européenne d'Investissement (BEI), EMPRETEC, ...; - Campagnes de lutte contre le VIH-SIDA effectuées ; Missions de suivi-évaluation dans les 10 Régions.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Travail en amont effectué dans les années précédentes ; Environnement généré par le nouvel organigramme et les résultats obtenus dans les diverses missions prospectives qui ont abouti à la signature de contrats de partenariats								
Perspectives 2015	- Le MINPMEESA se propose de s'orienter vers la mise en œuvre et le suivi de ces accords de partenariats ; Modification de cette action et de son indicateur pour prendre en compte certains besoins de la cible.								

Action 01 AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS								
OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipement adéquat au MINPMEESA							
Indicateur	Intitulé:	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au MINPMEESA					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:							
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	302 849 000	302 849 000	302 849 000	302 849 000	174 759 696	174 759 696	57,7 %	57,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Souci de mettre en place des meilleures conditions des travail au MINPMEESA.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Fournitures des équipements pour les services centraux (matériels informatiques, mobiliers de bureau et matériels de bureau); - Construction des délégations départementales de la Lékié et Nyong et Mfoumou; - Réhabilitations des délégations départementales (Mbere, Noun, Ndian, Mayo-Sava, Mbam Inoubou); - Equipement en mobiliers de bureau des délégations (DR Centre, DD Mounjo, DD Faro; DD Kadey, DD Meme, DD Vina, DD Diamare, DD Mayo-Banyo, DD Haute Sanaga, DD Wouri, DD Mayo-Louti); - Equipement en matériel informatique des délégations (DD Haut Nyong, DD Bui, DD Benoue, DD Nyong et Kelle, DD Kadey, DD Nkam, DD Haut Nkam, DD Nyong et Mfoumou, DD Lekié, DD Boyo, DD Mayo Kani)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Utilisation rationnelle des ressources humaines et budgétaires affectées à l'action ; - Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs poursuivis.							
Perspectives 2015	Poursuivre l'amélioration du cadre et des conditions de travail au MINPMEESA.							

Action 03 ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA

Utilisation rationnelle des ressources budgétaires affectées à cette action.

Utilisation rationnelle des ressources budgétaires affectées à cette action.

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINPMEESA								
Indicateur	Intitulé:		Documents (de planification, programmation, budgétaires et financiers) exigés produits annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	50 000 000	50 000 000	49 999 969	49 999 969	48 999 969	48 999 969	98 %	98 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Réactualisation du comité PPBS								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Ateliers d'élaboration du PA, PAP, CDMT, PPA, RAP								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Utilisation rationnelle des ressources budgétaires affectées à cette action.								
Perspectives 2015	Améliorer la qualité de la documentation et allouer d'avantage le budget en conséquence.								

Action 04 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINPMEESA

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	-								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	-								
Perspectives 2015									

Action 06 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINPMEESA

**Utilisation rationnelle des ressources humaines et budgétaires affectées à l'action ;
Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs poursuivis.**

Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs poursuivis.

OBJECTIF	Accroitre la visibilité des actions menées au MINPMEESA								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		12.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		20.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		15						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	12 500 000	12 500 000	12 496 595	12 496 595	11 246 592	11 246 592	90 %	90 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Méconnaissance des missions et des activités menées par le MINPMEESA ; - Méconnaissance des textes régissant le secteur des PMEESA ; Souci de mettre en œuvre le plan média du MINPMEESA.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Des émissions radio/TV produites à la CRTV et à CANAL 2 ; - Des prospectus sur les PMEESA produits et distribués à PROMOTE 2014 et lors du SIARC 2014; - Les agendas du MINPMEESA produits ; Le magazine MINPMEESA INFOS produit								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Utilisation rationnelle des ressources humaines et budgétaires affectées à l'action ; Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs poursuivis								
Perspectives 2015	- Modifier les valeurs de référence et cible de l'indicateur pour mieux prendre en compte certaines aspirations Doter les structures techniques de moyens conséquents pour assurer la réalisation des objectifs qui leur sont assignés								

Action 08 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA

Une bonne planification, exécution et suivi-évaluation des activités de l'action ;
Le respect du plan et des procédures de passation des marchés.

Le respect du plan et des procédures de passation des marchés.

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINPMEESA							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 55	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		55					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	56 000 000	56 000 000	55 999 966	55 999 966	52 100 786	52 100 786	93,04 %	93,04 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Modification de l'organigramme qui a induit l'accroissement des effectifs et la création de nouveaux postes de travail ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Extension du réseau local du MINPMEESA à l'immeuble rose (mise en place du réseau wifi et extension du réseau filaire); - Acquisition des serveurs et armoires rack ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Modification de l'organigramme qui a induit l'accroissement des effectifs et la création de nouveaux postes de travail ;							
Perspectives 2015	- Poursuivre l'extension du réseau informatique et télécom du MINPMEESA à l'Immeuble ministériel N°1 (Immeuble de l'Emergence) ; Mettre en place un système de travail collaboratif (intranet) pour optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures du MINPMEESA							

Action 09 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA

Utilisation rationnelle des ressources affectées à la réalisation de cette action.

Utilisation rationnelle des ressources affectées à la réalisation de cette action.

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au MINPMEESA								
Indicateur	Intitulé:		Annuaire statistique produit annuellement au MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	70 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	69 997 751	69 997 751	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Opérationnalisation du système de collecte, de production et de diffusion des données statistiques sur les PMEESA								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration, production et diffusion de l'annuaire statistique du MINPMEESA 2014 ; Elaboration, production et diffusion des notes de conjoncture du MINPMEESA 2014.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Utilisation rationnelle des ressources affectées à la réalisation de cette action.								
Perspectives 2015	Modifier les valeurs de référence et cible de l'indicateur pour mieux prendre en compte certaines aspirations								

Action 10 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Diligence et clairvoyance du Chef de département ministériel dans la prise de décision

Capacité des ressources humaines à s'approprier des nouvelles compétences.

Capacité des ressources humaines à s'approprier des nouvelles compétences.

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINPMEESA								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 92		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		85.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		92						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	302 884 000	302 884 000	322 883 991	322 883 991	322 883 991	151 399 991	100 %	46,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Inadéquation entre le profil des personnels et les postes occupés.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Renforcement des capacités de 20 responsables à l'étranger et formation de 135 responsables et cadres à l'intérieur du Territoire National.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Diligence et clairvoyance du Chef de département ministériel dans la prise de décision Capacité des ressources humaines à s'approprier des nouvelles compétences								
Perspectives 2015	- Actualiser le plan de formation afin d'optimiser le rendement Modifier l'indicateur pour mieux mesurer la performance								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le MINPMEESA entend poursuivre le développement de la PME, continuer la promotion de l'Economie Sociale et améliorer la qualité, et surtout, la visibilité de l'Artisanat. Plusieurs programmes et projets en cours au MINPMEESA sont orientés vers ces objectifs.

Il s'agit en amont de mettre en adéquation les savoirs et les savoir-faire, c'est le pari pris en rapprochant d'une part les étudiants de l'environnement de l'entreprise (Subvalor, ESSEC,...) et d'autre part la mise en œuvre du programme EMPRETEC.

En aval, les instruments tels que la BSTP doivent améliorer de façon significative la compétitivité des PME par la promotion de la sous-traitance. Il s'agira de poursuivre le profilage et la mise à niveau des PME, mettre en relation les preneurs d'ordre et les donneurs d'ordre. Le MINPMEESA entend par ailleurs promouvoir l'accès des PME Agricoles et Agroalimentaires au financement, la raison d'être du programme PMEAA où il est question de mobiliser les acteurs clés que sont les banques, les micro-finances et les promoteurs de PME. Le MINPMEESA s'est fixé pour objectif en outre, de densifier la présence des CFCE. Il est prévu qu'à terme 10 CFCE soient créés sur l'ensemble du territoire avec pour but de réduire les délais et de simplifier les procédures de création des entreprises. L'étape suivante dans la création des entreprises passe par la dématérialisation des procédures, d'où la plate forme e-Registrations. Tout ce dispositif institutionnel justifie la création de l'Agence de Promotion des PME qui sera chargé d'exécuter les programmes de promotion des PME.

La promotion de l'Artisanat n'est pas en reste. L'ensemble des sites dédiés à la promotion et à la mise à niveau des artisans Camerounais en création illustrent à n'en point douter la volonté des pouvoirs publics de mieux structurer le secteur de l'Artisanat.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

La contribution du MINPMEESA à l'atteinte de l'objectif du sous-secteur, "Industrie et Services" tel que fixé par le DSCE, c'est-à-dire contribuer à la densification du tissu national des PME avec la création de dix mille trois cent vingt (10 320) nouvelles entreprises et l'accompagnement de plus cinq cent (500) PME, OES et artisans.

Pour ce faire, le MINPMEESA entend prioritairement mettre en place un certain nombre d'actions notamment, la mise en place des nouveaux Centres de Formalités de Création d'Entreprises, la mise à disposition de l'ensemble des registres communaux d'enregistrement des artisans et le fonctionnement de six villages artisanaux. Comme effet direct, il faut noter la création de plus de cent (100) cinquante emplois directs et plus de vingt mille (20 000) emplois indirects. Il faut préciser, s'agissant de la décence des emplois notamment ceux induits par les nouvelles entreprises créées dans le CFCE, que la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale est partie intégrante du processus de création d'entreprises et obligation est faite aux promoteurs d'immatriculer leurs employés lors de la création de leurs structures.

3.2. LEÇONS APPRISSES

- la mise en place d'un programme de communication pourrait accroître la sensibilisation et l'appropriation des opportunités qu'offrent le MINPMEESA et ses structures rattachées aux acteurs des PMEESA.
- Le démarrage tardif de l'exécution du budget exige plus que jamais une appropriation du budget programme. En termes de présentation des programmes, des aménagements profonds doivent être également opérés en ce qui concerne le contenu des actions.
- La bonne formulation des indicateurs permet un meilleur renseignement de ceux-ci, et une meilleure visibilité en termes d'impact des actions retenues dans le budget. Un mauvais indicateur éloigne de la réalité exprimée par les activités menées.
- le faible niveau de sensibilisation du public sur les CFCE est causé par l'insuffisance des moyens de déploiement dans les médias.
- la Difficulté de collaboration avec le contrôle financier ne permet pas que les activités aient le visa pour leur réalisation dans les délais prévus.
- l'absence des moyens de locomotion dans les Délégations Départementales ne facilite pas les descentes sur le terrain.
- la cessation d'activité de certaines PME ne facilite pas la collecte des données statistiques sur le terrain.

3.3. PERSPECTIVES 2015

- Renforcer les capacités du personnel pour une meilleure maîtrise des procédures budgétaires et financières, afin de réduire les rejets du contrôle financier, et aussi assurer un suivi évaluation de la réalisation des projets des OES financés
- Renforcer les capacités des responsables des programmes en matière d'appropriation du budget programme;
- Améliorer le dialogue de gestion entre les responsables des programmes d'une part, de renforcer la collaboration entre les responsables d'actions d'autre part, ce qui permettra d'atteindre l'objectif du MINPMEESA dans le sous-secteur "Industrie et Services" et de mieux intégrer la chaîne de responsabilité;
- Améliorer le système de collecte des données dans le secteur des PMEESA ;
- Finaliser la stratégie ministérielle ;
- Construire un bâtiment pour améliorer les conditions de travail des personnels des services centraux.